

Décision

Générale

colonial

Décision n° 970/SG accordant une autorisation préalable de construire au Directeur du S.M.B.

n° 970/SG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
27 juin 1968

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à M. le Colonel Ourgaud, directeur du S.MB., l'autorisation préalable de construire un bâtiment à usage d'atelier (2° échelon B) dans le camp de Boulaos, groupe H. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire. Ce dernier sera délivré par le Chef de District de Djibouti suivant la procédure réglementaire.